

CHRONIQUE GESTION

Une histoire pas comptable à vous raconter...

RAYMOND RACICOT, AGR. MBA
GCA de Coaticook

L'autre après-midi, un producteur m'interpelle au téléphone :

« Raymond, tu m'as dit la semaine dernière que j'ai perdu 45 000 \$ en 2013. Puis, Jean, mon comptable, vient de me dire que je dois payer 6 000 \$ d'impôt parce que j'ai fait 45 000 \$ de profits. Êtes-vous capables de vous entendre tous les deux? »

J'ai souri quelques instants et je me suis dit que si la réponse à son interrogation n'était pas très compliquée, elle n'était pas si simple non plus!

D'abord, même si en général le comptable et le conseiller en gestion utilisent à peu près les mêmes données comptables, il existe parfois des différences subtiles dans le calcul des inventaires, des amortissements, des retraits des propriétaires et autres régularisations dans les revenus, dépenses et investisse-

ments. Dans ce cas précis, il s'agit plutôt du fait que le comptable et le conseiller en gestion parlent de deux résultats (ou deux rapports) différents : le bénéfice annuel généré par l'entreprise et le solde résiduel que celle-ci a dégagé.

L'explication est présentée dans le tableau ci-dessous. Vous aurez vite saisi que la différence se trouve dans les amortissements et le capital payé sur les emprunts. Le bénéfice et le solde résiduel de votre entreprise constituent donc deux résultats très importants, mais ô combien différents!

Ainsi, il est possible de devoir payer de l'impôt (bénéfice = 45 394 \$) même si votre entreprise se trouve dans le rouge avec une marge « accotée au plafond » (solde résiduel = - 44 913 \$).

Il est alors plus que temps de consulter votre conseiller en gestion, parce que ce n'est pas que de chiffres dont on parle, mais d'argent... le vôtre! ■

Calcul du bénéfice		Calcul du solde résiduel	
Produits bruts	605 764 \$	Produits bruts	605 764 \$
- Charges variables	319 836	- Charges (Avant sal., int. et amort.)	420 642
		= Marge d'exploitation	185 122
- Salaires	71 921	- Salaires	71 921
		= CDR maximale	113 201
- Charges fixes	100 806		
- Intérêts sur emprunts	48 108	- Intérêts sur emprunts	48 108
- Amortissements	19 699	- Capital sur emprunts	110 006
= Bénéfice d'exploitation	45 394 \$	= Solde résiduel	(44 913) \$

CHRONIQUE AGROENVIRONNEMENT

Céréales : quelle en sera la survie à l'hiver 2014?

ÉLISE TREMBLAY AGR., MSC.
Groupe ProConseil

Les avantages de cultiver des céréales d'automne ont été démontrés maintes fois : ouverture de fenêtres intéressantes pour la réalisation de travaux aux champs, économie d'herbicides et de fongicides, et augmentation du potentiel de rendement de 30 %. Mais encore faut-il que notre culture survive à l'hiver. Cela représente tout un défi dans notre belle région où les hivers se suivent, mais ne se ressemblent pas, nous laissant bien souvent perplexes le printemps venu.

Dans ce contexte d'impuissance face aux aléas du climat, il apparaît essentiel de contrôler l'ensemble des autres paramètres afin de mettre le plus de chances possible de son côté. Ces paramètres commencent par le choix d'une variété la plus rustique possible et la sélection d'un champ qui se draine bien et qui possède un historique d'accumulation de neige. La date de semis s'avère également déterminante. Selon Yvan Faucher, du MAPAQ Montérégie-Est, environ 4 pouces de hauteur (2 talles) et un système racinaire développé avant l'apparition des premières gelées sont souhaitables. Une fertilisation lors du semis favorise une meilleure implantation de la céréale d'automne. Des essais réalisés par le Groupe ProConseil, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), ont démontré qu'une application de 30 m³/ha de lisier de vache avant le semis d'un blé d'automne avait amélioré la croissance des plants et leur avait permis d'atteindre un stade plus avancé au moment des premières gelées (voir photo).

Avec le printemps qui s'installe, le temps est venu d'aller marcher dans vos champs

implantés en céréales d'automne, une pelle à la main. Le déterrement de quelques plants s'avère essentiel pour prendre une décision éclairée puisque l'apparence des feuilles n'est pas déterminante dans l'évaluation de la survie d'une culture. Vous aurez une meilleure idée de leur état en vérifiant le développement de nouvelles racines blanches au niveau de la couronne. À l'inverse, si celle-ci est brune et molle, la céréale n'a pas survécu à l'hiver. Gardez toujours en tête que les pertes de population sont compensées par la grande faculté de tallage des céréales d'automne. Des résultats de recherche obtenus à l'Université de Guelph auraient démontré que même avec des populations de blé d'automne réduites de moitié (185 plants/m² vs 370 plants/m²), on arrivait à 95 % du rendement (voir tableau).

Le resemis de blé de printemps sur le blé d'automne représente une option envisageable, mais complique la régie du champ pour la suite des opérations. Le semis intercalaire de trèfle avec du blé d'automne, pour entre autres limiter la pression des mauvaises herbes dans les zones de mortalité, constitue une avenue intéressante. Vous pourriez aussi envisager l'implantation d'une prairie en semis direct dans un champ en blé d'automne. Si vous vous résignez à détruire le champ, restez positif. Votre céréale aura servi d'engrais vert de luxe avec tous les bénéfices que cela implique.

Les producteurs de la Montérégie sont de plus en plus nombreux à tenter le pari des cultures d'automne, et les intervenants du secteur agricole se mettent de la partie en déployant de nombreux efforts de recherche sur le terrain. N'oubliez pas que vos conseillers se font toujours un plaisir de vous accompagner pour vous aider à tirer le meilleur parti de vos champs. Cet accompagnement est subventionné à 70 % dans le cadre du programme Services-conseils. Profitez-en! Pour de plus amples informations, contactez le Groupe ProConseil au 450 864-0180. ■



Différence entre le blé d'automne fertilisé et non fertilisé lors du semis.

Tableau :
Potentiel de rendement selon différents décomptes de population

Plants/m ²	Potentiel de rendement
370	100 %
185	95 %
129	90 %
112	85 %
90	80 %

ÉLISE TREMBLAY (FERME ASTRAL INC.)

1% DE VOTRE RÉCOLTE RÉCOLTE 100% DE MERCIS

PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE TRANSFORMATION

EN FAISANT DON DE 1% DE VOTRE RÉCOLTE DE POIS, DE MAÏS SUCRÉ OU DE HARICOTS QUI SERONT SURGELÉS ET MIS EN CONSERVE GRATUITEMENT PAR BONDUELLE, VOUS CONTRIBUEZ À NOURRIR SAINEMENT PLUS DE 400 000 PERSONNES QUI NE MANGENT PAS À LEUR FAIM.

POUR CONFIRMER VOTRE DON, CONTACTEZ VOTRE FÉDÉRATION
COURRIEL : FQPFLT@UPA.QC.CA • TÉLÉPHONE : 450 679-0540, POSTE 8262

